Numéro de publication:

**0 357 482** A3

## 12

## **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21) Numéro de dépôt: 89402220.1

(5) Int. Cl.5: G 08 B 13/14

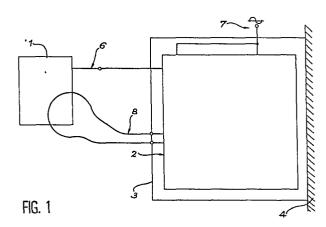
22 Date de dépôt: 04.08.89

- 30 Priorité: 04.08.88 FR 8810575
- Date de publication de la demande: 07.03.90 Bulletin 90/10
- (A) Etats contractants désignés: AT BE CH DE ES FR GR IT LI LU NL SE
- (88) Date de publication différeé du rapport de recherche: 28.03.90 Bulletin 90/13
- (Demandeur: ETAT FRANCAIS représenté par le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Espace (CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS) 38-40 rue du Général Leclerc F-92131 Issy-les-Moulineaux (FR)
- inventeur: Nicotra, Hervé
  10 Bis, rue Jean Danais
  F-44100 Nantes (FR)
- (4) Mandataire: Mongrédien, André et al c/o BREVATOME 25, rue de Ponthieu F-75008 Paris (FR)

## (54) Dispositif de protection d'un appareil électrique contre le vol.

⑤ Dispositif de protection contre le vol d'appareils électriques (1) tels que terminaux ou micro-ordinateurs. Des câbles (6 et 8) relient l'appareil (1) à un boîtier encastré ou en applique (3) qui contient des systèmes électroniques permettant de diagnostiquer l'absence de passage de courant dans les câbles, consécutive notamment à leur sectionnement. L'alarme est alors donnée.





## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

EP 89 40 2220

atégorie	Citation du document avec in des parties perti		Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
X	GB-A-2 158 277 (R.J * figure 1; page 1,	. CORTON et al.) lignes 16-28 *		G 08 B 13/14
A	US-A-4 300 130 (R.k al.) * figure 1; colonne		2	
A	WO-A-8 503 791 (R.A * figure 3; page 9, ligne 16 *		3	
A	DE-B-1 274 014 (CON INSTRUMENTS) * figure 1; colonne			
A	EP-A-0 218 281 (ELE INSTALLATIEBUREAU V/ * figure 1; abrégé '	AN NIEUWPOORT)		
				DOMAINES TECHNIQUE RECHERCHES (Int. Cl.5
				G 08 B
Le p	résent rapport a été établi pour to	utes les revendications		
Lieu de la recherche BERLIN		Date d'achèvement de la recherche 14-11-1989	BRE	Examinateur USING J
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES  X: particulièrement pertinent à lui seul Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite		E : document d date de dépi on avec un D : cité dans la L : cité pour d'a	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

- X: particulièrement pertinent à lui seul
  Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
  A: arrière-plan technologique
  O: divulgation non-écrite
  P: document intercalaire

- date de dépôt ou après cette date

  D : cité dans la demande

  L : cité pour d'autres raisons

- & : membre de la même famille, document correspondant